



17 au 22 Juillet 2023

L'UNION SACRÉE DU COUPLE INTÉRIEUR



Faites-la plus belle des rencontres amoureuses, Vous-m'Aime !

« Un beau voyage à la rencontre de soi ! ». « Un merveilleux parcours initiatique, porté par la force du groupe et bordé par la bienveillance respectueuse de nos accompagnateurs ! ». « La plus belle des immersions pour découvrir la puissance de la Vie ». « Une renaissance exceptionnelle, pleine d'amour et de lumière ».



Un stage Inspirer Expirer Sourire Fiche d'information et bulletin d'inscription

Contact:

Alain 06 35 59 18 88

alainbellone@sophro-analyse.eu

Nathalie 06 51 54 10 79

nathaliefiorville@sophro-analyse.eu



LE COUPLE INTÉRIEUR, l'expérience de l'union sacrée

6 jours de résidentiel - 680€

Samedi 17 au 22 Juillet 2023

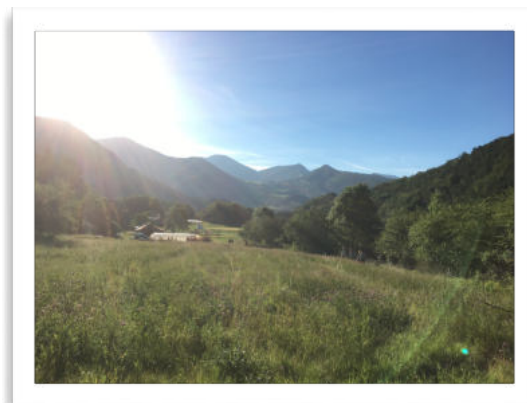
Seul ou en couple, vivez une véritable rencontre amoureuse avec « vous-m'aimé ».

« Il existe un avant et un après stage du Couple Intérieur ».



"Un beau voyage à la rencontre de soi !". "Un merveilleux parcours initiatique, porté par la force du groupe et bordé par la bienveillance respectueuse de nos accompagnateurs". "La plus belle des immersions pour découvrir la puissance de la Vie" . "Une renaissance exceptionnelle, pleine d'amour et de lumière". Bien que nous n'aimions pas employer de grands mots, ces extraits de témoignages montrent que le stage du Couple Intérieur propose une rencontre transformatrice avec soi-même.

Ce stage en résidentiel de 6 jours vous invite à rencontrer vos polarités féminines et masculines. Il vous offre la possibilité de réunifier ce couple que les blessures et les conditionnements du passé ont parfois limité voire déchiré. Être en Amour avec soi-même ouvre à des relations amoureuses et sexuelles apaisées. Dans le couple, nous nous jouons inconsciemment celui de nos parents ainsi que des loyautés transgénérationnelles et des conditionnements sociaux et culturels. Le stage permet de mettre en lumière ces fonctionnements et de nous ouvrir à la possibilité d'une profonde transformation.

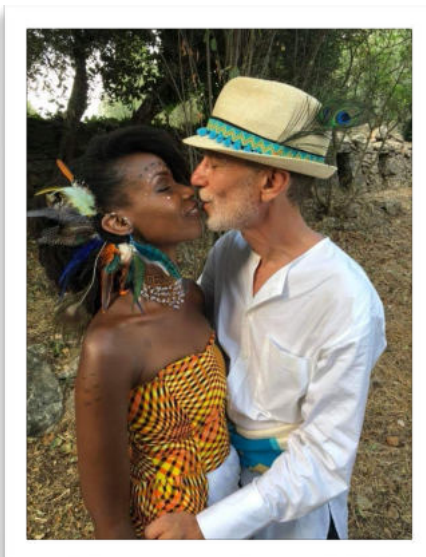


Que vous y participiez seul ou en couple, l'objet de ce stage dépasse la simple dimension sexuelle. Il vous permet de vous reconnecter à la puissance de l'énergie de l'Amour et de la Vie en vous. Vous découvrirez comment vous pouvez vous aimer, aimer et être aimé, tout en devenant autonome. C'est l'une des clés qui ouvrent à une sexualité sacrée, peut-être l'une des plus belles musiques que deux cœurs aimants puissent s'offrir l'un à l'autre. Sans dévoiler le programme, le cheminement fait appel à toutes les dimensions, le corps, le cœur, l'esprit et l'âme. Ces retrouvailles intérieures passent par des pratiques de *méditations dynamiques, de respirations tantriques, d'explorations, de constellations, de rituels, de Longo danse d'ancrage, de Yin Yoga, de musiques et chants spontanés, de bains sonores* et plus de surprises encore, le tout au contact d'une magnifique nature, tout en profitant d'une alimentation saine et gourmande.

Optionnel : Hutte de Sudation avec Florence Lejeune le 23 Juillet (hors-cadre IES). Merci de nous dire si vous souhaitez y participer afin que nous voyions cela avec Florence. Cela suppose de rester à La Salamandre jusqu'au 24 Juillet matin.



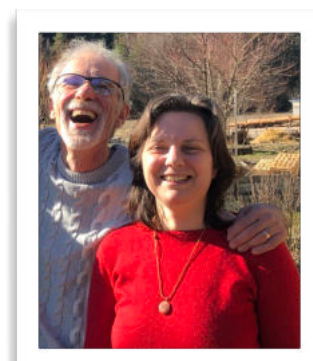
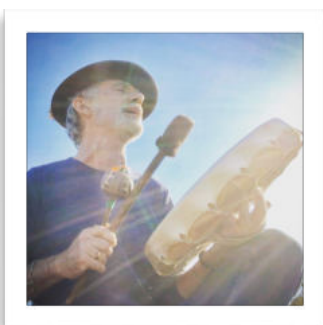
LE COUPLE INTÉRIEUR, l'expérience de l'union sacrée
6 jours de résidentiel -680€ Samedi 17 au 22 Juillet 2023
Les animateurs- Les tarifs



Les animateurs :

Pour vous accompagner au coeur de vous-même, *Nathalie Florville-Bellone* et *Alain Bellone* vous proposent un cadre relationnel bienveillant et sécurisant. Ils mettent leur expérience et leur passion au service de votre évolution, tout en préservant votre autonomie et votre libre-arbitre. Alain est maître praticien en Sophro-Analyse, Directeur de l'IESA ainsi qu'énergéticien (soins chamaniques, formé au Pérou). Nathalie est Sophro-Analyste, formatrice à l'IESA, énergéticienne et enseignante en *Longo danse d'Ancre* et en *Yin Yoga*.

Les assistants : *Anne Duhin* et *Yan Ruisi*. Ils ont fait tous les deux les deux niveaux de Sophro-Analyse Intégrative. Ils ont été assistants de formation. Après avoir déjà vécu l'expérience unique de ce stage et ils seront à nos côtés pour vous accompagner dans ce voyage.



TARIF ÉTUDIANT IESA 680 € pour 6 jours (au lieu de 780€)

Facilités de paiement : de 1 à 6 mensualités. Pour les étudiants en cours de règlement, report possible des encaissements du stage après le règlement de la formation en cours. Tarif hors hébergement.

TARIF ÉTUDIANT EN COUPLE : 1190 € pour 6 jours (au lieu de 1560€)

Au lieu de 1360 € et de 1560€ au tarif normal. Pour les couples mariés, pacés, concubins, vivant maritalement etc...Tarif hors hébergement.

TARIF EXTÉRIEURS IESA 780 € pour 6 jours 780€.

TARIF COUPLE EXTÉRIEURS IESA 1295€ (au lieu de 1560).

Où ? La Salamandre- Boulc (Drôme) - Voir page suivante

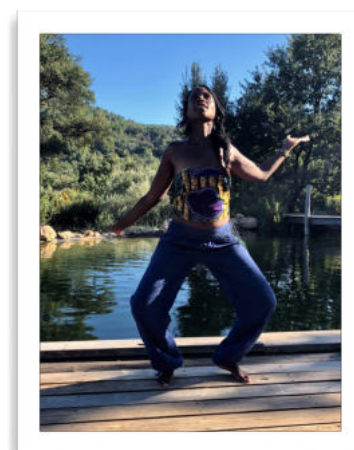
Animateurs: *Alain BELLONE* et *Nathalie FLORVILLE* + 2 assistants.

Participants : 15 minimum.

Arrivée 16/7 en fin de journée. Départ le 22/7 vers 16h.

(sauf en cas de participation à la Hutte de Sudation du 23/7. Départ le 24/7 matin).

En savoir plus sur le stage ? Cliquer ici



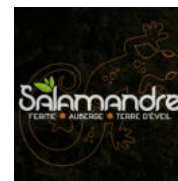


LE COUPLE INTÉRIEUR

HÉBERGEMENT « La Salamandre » Tarifs - 2023

Luc Bauer - Pré Martal - 26410 BOULC - 06 83 90 23 20 / 04 75 21 24 72

www.aubergelasalamandre.com



Luc réserve à ses hôtes un accueil chaleureux et gourmand dans sa ferme-auberge. Dans un cadre magnifique, son équipe aux « petits oignons », vous concocte chaque des repas bios avec des légumes et céréales de ses jardins, aussi délicieux que beaux, végétariens (vegans, avec ou sans gluten sur demande à préciser au moment de l'inscription) . IES prend vos réservations et s'occupe de la répartition dans les chambres. Le règlement se fait à la fin du séjour à La Salamandre.

PENSION COMPLÈTE EN CHAMBRES:

79,70€/jour, soit 478,20 € pour 6 jours.

Petit déjeuner+ buffet déjeuner & dîner + tisane/thé/café à volonté.

Taxe de séjour incluse (0,70*/j). Nuitée 24€. 14 couchages en chambre de 2 à 4 personnes en lits simples + restauration 54€/jour.

Option: location de draps 5€/jour (à préciser).

Les arrhes pour l'hébergement sont réunies par IES afin de gérer les réservations. Le stagiaire règlera la totalité du séjour à la Salamandre par chèque, CB ou liquide.

=> Arrhes à verser à IES (30%) : 143,61 €

Chèque à l'ordre de Inspirer Expirer Sourire encaissé uniquement en cas d'annulation intervient moins après le 15 juin 2023.

TRANSPORT : venir de préférence en voiture.

Pensez au co-voiturage, notamment entres participants

- Boulc, au coeur du Diois, se trouve à 100 km de la gare de Valence TGV.
- Train de Valence TGV à Luc en Diois (3 trains par jour, 1h30). Puis un taxi pour Boulc.
- Bus : nombreuses compagnies de bus assurant des liaisons de Valence vers le Diois.

CONTACT RÉSERVATION HÉBERGEMENT VIA IESA UNIQUEMENT :

Merci de bien vouloir contacter **Nathalie Florville-Bellone** pour les disponibilités. Veuillez ensuite de nous adresser votre dossier complet à l'adresse en bas de page: bulletin d'inscription + conditions générales signés, certificat médical, photo d'identité (sauf si nous n'en avons pas déjà une), les chèques stage (arrhes et solde) + le chèque d'arrhes pour l'hébergement à ne pas oublier Merci.

Contact: 06 51 54 10 79 nathaliefiorville@sophro-analyse.eu



EN CAS DE PARTICIPATION À LA HUTTE DE SUDATION ORGANISÉE PAR FLORENCE LEJEUNE LE 23 JUILLET.

Nous vous transmettons les informations pour la Hutte prochainement. Merci de nous dire si vous avez l'intention d'y participer.

Prévoir deux nuits supplémentaires, avec 2 petits-déjeuners, 1 déjeuner et 2 dîners en plus: soit un supplément de 112€. Dans ce cas, merci de contacter Luc BAUER de La Salamandre, de préciser votre participation au stage pour laquelle nous gérons l'hébergement, mais réserver les nuitées en pensions complémentaires du samedi 22 juillet soir au Lundi 24 au matin.

CONTRAT ÉTUDIANTS* - COUPLE INTÉRIEUR-IES 2023

Ce contrat de formation est à renvoyer **COMPLET** à **Inspirer Expirer Sourire, 2 lotissement « Les Bancaous », 919 route des Combes, 83210 Solliès-Ville**

- Les 2 pages du contrat y compris les conditions générales, avec votre signature.
- Le ou les chèques correspondants à l'option de règlement choisi (**Comptant** ou **Arrhes+Solde** ou **tous les chèques** du paiement fractionné) à l'ordre de **INSPIRER EXPIRER SOURIRE**.
- Joindre une **photo d'identité** (sauf si nous en avons déjà une)
- **Certificat médical obligatoire** attestant de votre bonne santé psychique et physique pour la participation à un stage intégrant des pratiques de méditations et sophrologie dynamiques.

Le Stagiaire	
Nom :	Date de naissance :
Prénom :	Profession :
Email :	Adresse :
Téléphone :	Code postal & ville:
Banque	N° des chèques stage

RÉDUCTION ETUDIANTS IES

Tarif (hors hébergement) : 680€ (au lieu de 780 €).

Tarif couple (hors hébergement) : 1190 € (au lieu de 1360 € et de 1560€ au tarif normal).

Conditions de règlement du stage du 17 au 22 Juillet 2023 (cocher le règlement choisi)

ÉTUDIANT- PERSONNE SEULE	*Condition : être ou avoir été étudiant(e) de l'IESA depuis 2015.	
COMPTANT	680 € paiement comptant, un chèque d'arrhes de 204 € et un de 476 €	<input type="checkbox"/>
EN 3 FOIS sans frais	680 € € soit un chèque d'arrhes de 204 € et 2 mensualités de 238 €	<input type="checkbox"/>
EN 4 FOIS sans frais	680 €€ soit un chèque d'arrhes de 204,20 € et 3 mensualités de 158,60 €	<input type="checkbox"/>
EN 6 FOIS sans frais	680 € € soit un chèque d'arrhes de 204€ et 5 mensualités de 95,20€	<input type="checkbox"/>
TARIF COUPLE 1190€	Condition : pour 2 personnes vivant maritalement, mariés, pacsées dont l'une est étudiante ou ancienne étudiante. Indiquer les informations pour les deux participants.	
TARIF COUPLE COMPTANT	Paiement comptant, un chèque d'arrhes de 330 € et un de 860 €.	<input type="checkbox"/>
TARIF COUPLE en 3 FOIS sans frais	Un chèque d'arrhes de 330 € et 2 mensualités de 430 €.	<input type="checkbox"/>
TARIF COUPLE en 4 FOIS sans frais	Un chèque d'arrhes de 329,99 € et 3 mensualités de ou 286,67 €.	<input type="checkbox"/>
TARIF COUPLE en 6 FOIS sans frais	Un chèque d'arrhes de 330€ et 5 mensualités de 172 €.	<input type="checkbox"/>
ARRHES HÉBERGEMENT LA SALAMANDRE	Chèque de 143,61€ à l'ordre de Inspirer Expirer Sourire encaissé si annulation après le 15 Juin.	<input type="checkbox"/>

= > **Facilité de paiement** : pour les étudiants en cours de règlement de leur formation SAI1 ou SAI2 ou Sophrologie :

possibilité de reporter l'encaissement des chèques (hors arrhes) dans une limite de 12 mois.

Arrhes stage: les arrhes sont encaissées à partir du 15 Juin 2023. En cas d'annulation par le participant à moins de 30 jours (soit à partir du 17 Juin), les arrhes sont non-remboursables.

Pour le stage : chapeau, vêtements confortables et légers, plus chaud pour le soir, serviettes de toilettes, bandeaux pour les yeux, cahier pour prises de note.

- « Je reconnais avoir pris connaissance des **conditions générales** de vente de IES / Institut Européen de Sophro Analyse » à signer et à joindre.
- J'ai joint l'**ensemble des volets et chèques constituant ce Contrat de Stage** dont les conditions générales.
- J'ai joint le **chèque d'arrhes** concernant l'hébergement au nom de Inspirer Expirer Sourire.
- Informé de la nature psycho-corporelle de ce stage, je déclare que je suis en pleine possession de mes capacités physiques et mentales* et dégage IES de toutes responsabilités.

Le Stagiaire

Prénom, Nom et signature du stagiaire

Fait en 2 exemplaires, précédés de la mention « Lu et approuvé »

A, le

Pour Inspirer Expirer Sourire

Alain Bellone , Gérant IES, Directeur Pédagogique IESA

Fait à Solliès-Ville, le

Pensez à la planète ! Pour s'inscrire, imprimer cette page et les CG au verso.

CONTRAT EXTÉRIEURS IESA - COUPLE INTÉRIEUR-IES 2023

Ce contrat de formation est à renvoyer COMPLET à **Inspirer Expirer Sourire, 2 lotissement « Les Bancaous », 919 route des Combes, 83210 Solliès-Ville**

- Les 2 pages du contrat y compris les conditions générales, avec votre signature.
- Le ou les chèques correspondants à l'option de règlement choisi (Comptant ou Arrhes+Solde ou tous les chèques du paiement fractionné) à l'ordre de **INSPIRER EXPIRER SOURIRE**.
- Joindre une **photo d'identité** (sauf si nous en avons déjà une)
- **Certificat médical obligatoire** attestant de votre bonne santé psychique et physique pour la participation à un stage intégrant des pratiques de méditations et sophrologie dynamiques.

Le Stagiaire	
Nom :	Date de naissance :
Prénom :	Profession :
Email :	Adresse :
Téléphone :	Code postal & ville:
Banque	N° des chèques stage

RÉDUCTION ETUDIANTS IES

Tarif (hors hébergement) : 780€.

Tarif couple (hors hébergement) : 1295 € (au lieu de 1560€ au tarif normal).

Conditions de règlement du stage du 17 au 22 Juillet 2023 (cocher le règlement choisi)

EXTÉRIEURS- EN SOLO-780€	*Condition : pour les personnes n'ayant jamais été étudiant(e) à l'IESA	
COMPTANT	780€ paiement comptant, un chèque d'arrhes de 234€ et un de 546€	<input type="checkbox"/>
EN 3 FOIS sans frais	780€ soit un chèque d'arrhes de 234€ et 2 mensualités de 273 €	<input type="checkbox"/>
EN 4 FOIS sans frais	780€ € soit un chèque d'arrhes de 234€ € et 3 mensualités de 182€	<input type="checkbox"/>
EN 6 FOIS sans frais	780€ € soit un chèque d'arrhes de 234€ € et 5 mensualités de 109,20 €	<input type="checkbox"/>
EXTÉRIEURS-TARIF COUPLE 1295€	Condition : pour 2 personnes vivant maritalement, mariés, pacsées et n'ayant pas été étudiant(e)s à l'IESA	
TARIF COUPLE COMPTANT	Paiement comptant, un chèque d'arrhes de 388,50 € et un de 906,50 €.	<input type="checkbox"/>
TARIF COUPLE en 3 FOIS sans frais	Un chèque d'arrhes de 338,50€ et 2 mensualités de 453,25€.	<input type="checkbox"/>
TARIF COUPLE en 4 FOIS sans frais	Un chèque d'arrhes de 388,49€ et 3 mensualités de 302,17 €.	<input type="checkbox"/>
TARIF COUPLE en 6 FOIS sans frais	Un chèque d'arrhes de 388,50 et 5 mensualités de 181,30 €.	<input type="checkbox"/>
ARRHES HÉBERGEMENT LA SALAMANDRE	Chèque de 143,61€ à l'ordre de Inspirer Expirer Sourire encaissé si annulation après le 15 Juin.	<input type="checkbox"/>

= > **Facilité de paiement** : pour les étudiants en cours de règlement de leur formation SAI1 ou SAI2 ou Sophrologie :

possibilité de reporter l'encaissement des chèques (hors arrhes) dans une limite de 12 mois.

Arrhes stage: les arrhes sont encaissées à partir du 15 Juin 2023. En cas d'annulation par le participant à moins de 30 jours (soit à partir du 17 Juin), les arrhes sont non-remboursables.

Pour le stage : chapeau, vêtements confortables et légers, plus chaud pour le soir, serviettes de toilettes, bandeaux pour les yeux, cahier pour prises de note.

« Je reconnais avoir pris connaissance des **conditions générales** de vente de IES / Institut Européen de Sophro Analyse » à signer et à joindre.

J'ai joint l'**ensemble des volets et chèques constituant ce Contrat de Stage** dont les conditions générales.

J'ai joint le **chèque d'arrhes** concernant l'hébergement au nom de Inspirer Expirer Sourire.

Informé de la nature psycho-corporelle de ce stage, je déclare que je suis en pleine possession de mes capacités physiques et mentales* et dégage IES de toutes responsabilités.

Le Stagiaire

Prénom, Nom et signature du stagiaire

Fait en 2 exemplaires, précédés de la mention « Lu et approuvé »

A, _____ le _____

Pour Inspirer Expirer Sourire

Alain Bellone , Gérant IES, Directeur Pédagogique IESA

Fait à Solliès-Ville, le _____

Pensez à la planète ! Pour s'inscrire, imprimer cette page et les CG au verso.

Article 1: Le stagiaire déclare avoir pris connaissance des renseignements fournis dans le Catalogue de l'IESA/IES (ou sur son site internet) et ayant valeur d'éléments de contrat sur la nature, la durée et l'objet des stages et expérientiels en développement personnel ainsi que des références, titres ou diplômes des animateurs.

Article 2 « Objectif du stage » : le stagiaire reconnaît que ce stage est destiné au développement personnel et n'est pas une formation professionnelle délivrant un savoir-faire, ni un soin ou traitement médical.

Article 3 « Lieux, dates et programmes des stages » : le lieu du déroulement de la formation est indiqué sur le site Internet de l'Institut et/ou dans le catalogue. Il est confirmé 15 jours avant le début du stage. Cependant, IES se réserve le droit de modifier le lieu, les dates et le programme des formations. Le stagiaire est informé au maximum 15 jours avant la date prévue pour le début de la formation modifiée et en cas de désaccord, il a le choix entre le report du stage ou le remboursement des sommes versées.

Article 4 « Règlement Intérieur » : la confirmation de l'inscription au stage sera adressée après validation du présent contrat. Le règlement intérieur lui sera présenté au début du stage. Une convocation est adressée 15 jours environs avant le début de la formation/stage.

Article 5 « Validation des formations professionnelles » : le stage de développement personnel ne délivre aucun certificat. une attestation de stage sera délivrée au participant.

Article 6 « Propriété Intellectuelle » : prenant en considération que la totalité des enseignements et pratiques proposées dans le cadre des stages de IES est la propriété de IES, le stagiaire s'engage à respecter la confidentialité des contenus. Il n'est pas délivré de documents pédagogiques à l'issue du stage.

Article 7 « Délai de rétractation » : conformément à l'article L.6353-5 du Code du Travail, il est rappelé que dans un délai de 10 jours à compter de la signature du présent contrat, le stagiaire peut se rétracter par lettre recommandée, avec accusé de réception, adressée à l'organisme de formation. Aucune somme ne pourra alors être réclamée. Si en cas de force majeure dûment reconnue, le stagiaire est empêché de suivre le programme, il peut résilier le contrat. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues. Le tarif de la formation est indiqué dans le Catalogue 2017.2018 et sur le site internet.

Article 8 « Tarifs & Paiement des prestations de stage » : les tarifs du présent document sont applicables jusqu'au 31 décembre 2023. La réservation d'une place dans une session de formation ou un stage expérientiel, est acquise sous réserve des conditions suivantes :

1. Réception du contrat de formation dûment rempli 2. Réception de la totalité des chèques correspondant à la solution choisie pour chaque formation commandée. 3. Acceptation du dossier par la direction de IES. 4. « Arrhes »: la réservation à certaines formations est soumise au versement d'arrhes. Celles-ci sont remboursées intégralement à J-30 jours, à 50% à J-15 jours. Au-delà, elles sont intégralement encaissées. 5. « Paiement fractionné ». Le fractionnement du paiement entraîne des frais de gestion inclus dans le tarif spécifique au calendrier choisi. Cas de la formation SAI#1: les chèques sont déposés au 2 de chaque mois. Cas des

autres formations : les chèques sont encaissés la semaine après le déroulement du module de formation.

Article 9 « Abandon du stage » : en cas d'abandon, le stage est du dans son intégralité. Si l'abandon intervient pour des motifs avérés tels que maladie, ou accident, et confirmé par deux certificats médicaux, et par courrier recommandé, les prestations effectivement dispensées sont dues intégralement, celles non-effectuées sont remboursés à hauteur de 50%. L'étudiant est donc redevable de 50% du montant de la partie non effectuée de la formation à la date officielle de l'abandon (date de réception de son courrier RAR).

Article 10 « Garanti ZEN » Cycle SAI#1 Niveau 1: non-applicable pour les stages de développement personnel.

Article 11 « Défaut de paiement - Chèque sans provision » : tout règlement refusé par l'organisme bancaire du stagiaire fera l'objet d'une facture forfaitaire de 30 € destinée à couvrir les frais bancaires et administratifs sans toutefois se substituer à la somme due ou aux frais et dommages pouvant être réclamés pour non-paiement. Le montant dû devra être réglé sous quinze jours.

Article 12 « Déontologie » : le stagiaire s'engage à respecter le cadre relationnel en vigueur dans ces stages.

Article 13 « Droit à l'image » : le stagiaire autorise par le présent contrat, IES, à utiliser à titre gracieux d'éventuelles photos ou enregistrements vidéo des formations où il est susceptible de figurer. Il peut s'y opposer par simple demande écrite.

Article 14 « Communication des coordonnées personnelles » : IES est conformité avec les règles du RGPD. Il s'interdit d'utiliser les coordonnées personnelles du stagiaire à d'autres fins que son usage propre dans le cadre du fonctionnement de l'IESA/IES. Cependant, le stagiaire accepte que ses coordonnées personnelles soient communiquées à l'ensemble des participants et de l'équipe pédagogique de la formation ou stage auquel il est inscrit. Conformément à la loi, il dispose d'un droit d'accès, d'opposition et de rectification aux informations le concernant.

Article 15 « Connaissance des présentes Conditions Générales de Vente du Contrat de Stage » : les présentes conditions générales peuvent être modifiées par IES et une version actualisé est en permanence consultable en ligne sur le site de l'institut : www.sophro-analyse.eu. En cas de modification, L'institut s'engage à informer le stagiaire. Le stagiaire reconnaît avoir pris connaissance de ces différentes dispositions ainsi que des conditions d'admission et de validation mentionnées dans le Catalogue et le site internet de l'Institut Européen de Sophro Analyse. Il donne son accord sur toutes ces dispositions.

Article 16 « Attribution de compétence » : en cas de désaccord de l'une des parties sur le présent contrat de formation, les parties s'engagent à tout mettre en œuvre pour trouver un accord à l'amiable. Tout litige relatif à l'existence, l'interprétation, l'exécution ou la rupture du contrat conclu entre la Société Inspirer Expirer Sourire EURL et le contractant sera, à défaut d'accord amiable, de la compétence du tribunal de commerce de Toulon.

Le Stagiaire

Fait en 2 exemplaires, précédés de la mention « Lu et approuvé ».

Fait à _____, le _____

Pour Inspirer Expirer Sourire

Alain BELLONE, Gérant IES.

Fait en deux exemplaires à Solliès-Ville, le _____